

PROCHAINES RÉUNIONS DU CCP



16-18 décembre 2025 | Brasília, Brésil
Conseil de coordination du programme de
l'ONUSIDA Date de publication : 27 novembre 2025

Documents supplémentaires pour ce point :

Mesures à prendre lors de cette réunion – le Conseil de coordination du programme est invité à :

- Rappelant les décisions intersessions sur les modalités et procédures des 56e et 57e réunions du CCP, *confirmer* le thème « Au-delà de 2025 : lutter contre les inégalités en matière de santé grâce à une riposte soutenue au VIH, aux droits de l'homme et à la réduction des risques pour les personnes qui consomment des drogues » pour le segment thématique de la 58e réunion du CCP ;
- *Convenir* que le thème du 59e segment thématique du CCP sera :
 - a) « Faire face à l'impact des réductions budgétaires sur les personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, ainsi que sur la riposte au VIH et au sida » (décembre 2026) ;
- *Demander* au Bureau du CCP de prendre les mesures appropriées et opportunes pour garantir le respect de la procédure régulière dans l'appel à thèmes pour les 60e et 61e réunions du CCP ; et
- *Approuve* les dates et le lieu des 62e et 63e réunions du CCP en 2027 comme suit :
 - a) 62e réunion du CCP : 27-29 juin 2028, Genève, Suisse ;
 - b) 63e réunion du CCP : 12-14 décembre 2028, Genève, Suisse ;

Incidences financières de la mise en œuvre des décisions : aucune

Thèmes des 58e et 59e réunions du Conseil de coordination du programme en 2026

1. Le Conseil de coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA a décidé, lors de sa 20e réunion en juin 2007, que les futures réunions du Conseil comprendraient un volet décisionnel et un volet thématique (réf. CCP 20/rec.10a). Suite à cette décision, la 21e réunion du CCP en décembre 2007 a examiné les modalités d'identification des thèmes et a convenu d'un processus selon lequel « *le thème des segments thématiques du Conseil de coordination du programme devrait être décidé par le Conseil sur recommandation du Bureau du Conseil de coordination du programme. Cette recommandation devrait être fondée sur un appel à propositions adressé à tous les membres du CCP et éventuellement à d'autres acteurs clés...* » (réf. UNAIDS/PCB (21)/07.5, paragraphe 9).
2. Le CCP a également convenu que les thèmes proposés devraient être examinés sur la base de quatre critères : pertinence générale, réactivité, orientation et champ d'action. Lors de sa 55e réunion, en décembre 2024, le Conseil a demandé au Bureau du CCP de prendre les mesures appropriées et opportunes pour garantir le respect de la procédure régulière dans l'appel à propositions de thèmes pour les 58e et 59e réunions du CCP (réf. [UNAIDS/PCB \(55\)/24.32](#)).

Processus de sélection des thèmes pour les 56e et 57e réunions du Conseil de coordination du programme

3. Lors de sa réunion du [27 février 2025](#), le Bureau du CCP a convenu que le segment thématique de la 56e réunion du CCP, intitulé « Au-delà de 2025 : Lutter contre les inégalités en matière de santé grâce à une riposte soutenue au VIH, aux droits de l'homme et à la réduction des risques pour les personnes qui consomment des drogues », approuvé lors de la 55e réunion du CCP en décembre 2024, soit reporté à la 58e réunion du CCP en juin 2026 en raison du nombre important de points à l'ordre du jour.
4. Dans le document intersessions sur les modalités et procédures des réunions du CCP de 2025 ([UNAIDS/PCB \(56\)/25.2](#)), le CCP a décidé que la 56e réunion du Conseil, conformément au point de décision 10.5 de la 26e réunion du CCP, comprendrait un segment décisionnel de trois jours et que le segment thématique convenu au point de décision 9.1 de la 55e réunion du CCP serait reporté à la 58e réunion du CCP en juin 2026.
5. En conséquence, le Bureau du CCP a envoyé en octobre 2025 un appel à tous les membres du Conseil d'administration les invitant à proposer des thèmes pour la 59e réunion du CCP qui se tiendra en décembre 2026.
6. Lors de sa réunion du 12 novembre 2025, le Bureau a examiné les deux propositions (énumérées ci-dessous) qui lui avaient été soumises, en tenant dûment compte des critères énoncés au paragraphe 1 ci-dessus, ainsi que d'autres facteurs, notamment : le niveau et la diversité du soutien ; l'urgence de la question ; le fait que la question soit ou non examinée ailleurs ; l'inclusion du thème dans un thème plus large ou connexe ; et la pertinence du thème à traiter par le Conseil à un moment donné.
 - **Proposition 1** : Traiter l'impact des réductions budgétaires sur les personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, ainsi que sur la riposte au VIH et au sida ; et
 - **Proposition 2** : Optimiser la chaîne d'approvisionnement des produits liés au VIH acquis par la contrepartie publique.
7. Lors de la réunion du Bureau du CCP du 12 novembre 2025, les membres ont pris note de la force et de la pertinence des deux propositions soumises. Après avoir discuté en détail du thème proposé, le

Bureau a approuvé la proposition intitulée « Réduire l'impact des coupes budgétaires sur les personnes vivant avec le VIH, celles qui sont touchées par le virus et celles qui sont exposées au risque d'infection, ainsi que sur la riposte au VIH et au sida ». À la demande du Bureau du CCP, la proposition a été renforcée par l'intégration d'éléments de la proposition « Optimiser la chaîne d'approvisionnement des produits liés au VIH achetés par la contrepartie nationale », que le Bureau a approuvée **le mardi 25 novembre 2025.**

Date et lieu des prochaines réunions du Conseil de coordination du programme

8. Les dates suivantes sont proposées pour les réunions du Conseil en 2028 :

- 62e réunion : 27-29 juin 2028 ; et
- 63e réunion : 12-14 décembre 2028.

Points de décision proposés

Le Conseil de coordination du programme est invité à :

9. Rappelant la décision intersessions sur les modalités et procédures des 56e et 57e réunions du CCP, *confirmer* le thème « Au-delà de 2025 : lutter contre les inégalités en matière de santé grâce à une riposte soutenue au VIH, aux droits de l'homme et à la réduction des risques pour les personnes qui consomment des drogues » pour le segment thématique de la 58e réunion du CCP ;
10. *Convenir* que le thème du segment thématique de la 59e réunion du CCP sera :
 - a) « Faire face à l'impact des réductions budgétaires sur les personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, ainsi que sur la riposte au VIH et au sida » (décembre 2026) ;
11. *Demander* au Bureau du CCP de prendre les mesures appropriées et opportunes pour garantir le respect de la procédure régulière dans l'appel à thèmes pour les 60e et 61e réunions du CCP ; et
12. *Approuver* les dates et le lieu des 62e et 63e réunions du CCP en 2027 comme suit :
 - a) 62e réunion du CCP : 27-29 juin 2028, Genève, Suisse ;
 - b) 63e réunion du CCP : 12-14 décembre 2028, Genève, Suisse ;

[Annexe ci-après]

Annexe 1. Thème proposé pour la 58e réunion du Conseil de coordination du programme (juin 2026)

Titre : Au-delà de 2025 : lutter contre les inégalités en matière de santé grâce à une riposte soutenue au VIH, au respect des droits humains et à la réduction des risques pour les personnes qui consomment des drogues

Pertinence générale : en quoi ce thème est-il pertinent pour la riposte mondiale au sida ?

En tant que population clé, les personnes qui consomment et s'injectent des drogues sont au cœur de la riposte au VIH et de la réalisation des objectifs mondiaux en matière de sida. Les données de l'ONUSIDA montrent que les personnes qui s'injectent des drogues ont 14 fois plus de risques de contracter le VIH que la population générale. Les inégalités structurelles et sociales, notamment la criminalisation et la stigmatisation et la discrimination qu'elle engendre, ainsi que la pauvreté et la marginalisation, façonnent les expériences des personnes qui consomment des drogues, limitant leur accès aux services de réduction des risques, y compris aux traitements antirétroviraux et aux mesures de protection sociale. En 2019, on estimait que près d'un demi-million de personnes étaient décédées de causes liées à la drogue, 15 % de ces décès étant attribuables au VIH.

À l'échelle mondiale, 153 pays criminalisent la consommation de drogues, contre seulement cinq pays qui offrent une couverture élevée des services de réduction des risques. Le financement actuel de la réduction des risques est insuffisant, avec seulement 151 millions de dollars américains alloués aux pays à revenu faible et intermédiaire, alors que les besoins annuels sont estimés à 2,7 milliards de dollars américains.

Au rythme actuel, les objectifs fixés en matière de lutte contre le sida ne seront pas atteints. Il est nécessaire de faire le point sur les progrès accomplis pour mettre fin au sida chez les personnes qui consomment des drogues.

Réactivité : dans quelle mesure ce thème répond-il aux intérêts, aux préoccupations et aux besoins d'information d'un large éventail d'acteurs de la riposte mondiale au sida ?

Ce thème répond aux intérêts, aux préoccupations et aux besoins d'information des personnes qui consomment et s'injectent des drogues, ainsi qu'à ceux des personnes vivant avec le VIH et des populations clés et prioritaires, compte tenu de l'intersectionnalité entre les communautés. Plus largement, l'examen approfondi de la manière dont la communauté mondiale de lutte contre le VIH réduira les inégalités sanitaires, sociales et politiques dont souffre cette population clé répond également aux préoccupations multilatérales et gouvernementales concernant la santé publique, les droits de l'homme et la durabilité globale de la riposte au VIH.

Les politiques actuelles en matière de drogues ont des effets importants sur la santé publique, l'intégration sociale et l'environnement. Par conséquent, un segment thématique axé sur la lutte contre les inégalités en matière de santé et autres dont sont victimes les personnes qui consomment et s'injectent des drogues dans le cadre des politiques et pratiques contemporaines en matière de drogues serait pertinent pour un large éventail d'acteurs de la riposte mondiale au VIH.

En outre, ce segment thématique prévu vise à s'appuyer sur deux segments thématiques précédents, qui étaient axés sur les populations prioritaires et clés et sur la pérennisation des acquis de la riposte mondiale au VIH, avec un accent particulier sur les personnes qui consomment et s'injectent des drogues, les politiques en matière de drogues et la réduction des risques.

Dans un contexte mondial marqué par les conflits, les défis climatiques et économiques, le thème proposé examinera et discutera les mesures politiques, programmatiques et financières à prendre à l'avenir pour cette population clé. Le segment thématique vise à établir un lien avec les voies vers la durabilité, telles qu'esquissées dans le dernier segment thématique du CCP, et examinera comment positionner la réponse aux personnes qui consomment des drogues dans le cadre plus large de la couverture sanitaire universelle et des programmes de prévention, de préparation et de réponse aux pandémies. Le rôle, le statut et la

la vision du leadership communautaire des personnes qui consomment et s'injectent des drogues seront au centre de l'attention tout au long du segment.

Les personnes qui consomment des drogues sont essentielles pour parcourir le « dernier kilomètre » vers l'élimination du sida, ce qui nécessite de s'attaquer aux inégalités et aux injustices qui exposent les populations clés à un risque élevé d'infection par le VIH. Pour ce faire, nous devons élaborer des stratégies visant à pérenniser les acquis en matière de lutte contre le VIH et à garantir le respect de la santé et des droits humains des populations clés, y compris les personnes qui consomment et s'injectent des drogues, afin que les communautés marginalisées et défavorisées ne soient pas laissées pour compte.

Enfin, ce segment thématique vise à aboutir à des recommandations et des pistes d'action concrètes qui répondront aux intérêts, aux préoccupations et aux besoins d'information des communautés touchées, des agences des Nations Unies, des gouvernements et des donateurs. Celles-ci serviront de repères pour la réduction des risques et la réponse aux personnes qui consomment des drogues dans la perspective de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2030.

Thème central : comment axer la réflexion sur ce thème afin de permettre un examen approfondi en une journée ?

Afin de permettre un examen approfondi du thème proposé, la journée thématique sera axée sur :

- a) Le point sur la situation depuis la journée thématique du CCP de l'ONUSIDA de 2014. L'accent sera mis sur la couverture des programmes de réduction des risques, notamment les aiguilles et les seringues, le traitement d'entretien par agonistes opioïdes, la prévention des overdoses et les mesures nécessaires pour intensifier la mise en œuvre, le tout en collaboration avec les organisations dirigées par des consommateurs de drogues.
- b) Les droits humains et les inégalités. Depuis la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur les drogues en 2016, plusieurs évolutions normatives ont eu lieu. Les politiques en matière de drogues ont pris une place plus importante dans l'architecture des droits humains, parallèlement à des appels croissants en faveur de la décolonisation des politiques en matière de drogues, compte tenu de leur impact sur les communautés autochtones. En outre, les intersections entre les politiques en matière de drogues, le changement climatique, la guerre et les crises humanitaires méritent d'être approfondies. Ce thème mettra l'accent sur le rôle essentiel joué par les organisations non gouvernementales et les réseaux dirigés par des consommateurs de drogues.
- c) Un avenir durable. Les réponses futures devront nécessairement tenir compte de la diminution des ressources et de l'espace civique, ainsi que de la montée en puissance des réactions hostiles aux droits. La réduction des risques devra être mieux définie et des modèles de prestation de services plus solides, notamment des systèmes communautaires forts, devront être encouragés.
- d) Voie à suivre. Cette section présentera des recommandations concrètes et assorties de délais à l'intention des États membres, de la société civile et des communautés, des donateurs, des organismes multilatéraux, du secteur privé et du Programme commun.

Champ d'action : comment le thème aborde-t-il les mesures possibles et nécessaires à prendre dans le cadre de la riposte au sida, plutôt que des questions purement théoriques ou académiques ?

En dressant le bilan des changements politiques, financiers et sociaux intervenus au cours de la décennie qui s'est écoulée depuis le dernier segment thématique du PCB consacré aux personnes qui consomment et s'injectent des drogues, cette nouvelle édition présentera une vision et une orientation stratégique pour soutenir la riposte au VIH dans cette communauté. Le segment s'appuiera sur des expériences vécues, des données concrètes recueillies sur le terrain, ainsi que des orientations et des rapports normatifs et normatifs.

Comme indiqué ci-dessus, le segment thématique sera divisé en quatre domaines clés.

La première partie abordera les lacunes du segment thématique de 2014 consacré aux personnes qui consomment et s'injectent des drogues, notamment les modes de consommation, le genre et la géographie. Elle analysera les progrès réalisés depuis les décisions prises en juin 2015 par le CCP concernant la réduction de moitié de la transmission du VIH chez les personnes qui s'injectent des drogues et la prise en compte des personnes, des politiques et des programmes dans un monde en mutation rapide. Cela permettra de définir les voies et les orientations à suivre pour élaborer des recommandations concrètes.

La deuxième section, consacrée aux droits humains et aux inégalités, présentera des études de cas de politiques fondées sur les droits, y compris des modèles de dépénalisation conformes aux normes, objectifs et standards mondiaux. L'identification de ces éléments permettra d'apporter davantage de nuances et de spécificité afin de définir les points de décision et les futurs objectifs sociétaux en matière de lois et de politiques ayant un impact sur les populations clés. En outre, les discussions sur l'impact des lois de l'époque coloniale, du changement climatique, des guerres et des crises humanitaires sur les politiques et les programmes éclaireront la réflexion sur les actions et stratégies futures du Programme commun.

La troisième section, consacrée à un avenir durable, visera à encourager les actions d'investissement et à donner la priorité au financement provenant de sources internationales et nationales afin de soutenir les personnes qui consomment et s'injectent des drogues, ainsi que la réduction des risques aux niveaux mondial, régional et national. Une attention particulière sera accordée au financement des réponses communautaires en matière de plaidoyer et de programmation, compte tenu de l'absence de progrès vers les objectifs 30-60-80. Elle vise également à attirer l'attention sur les modèles de prestation de services qui sont rentables, centrés sur la personne, évolutifs, durables et conçus avec les communautés.

Enfin, la quatrième section examinera l'avenir de la réduction des risques dans un monde en mutation. Elle s'attachera à définir une vision de la manière dont les services destinés aux personnes qui consomment et s'injectent des drogues peuvent s'inscrire dans le cadre plus large de la durabilité et de l'intégration. Cette section démontrera l'importance d'inciter les pays à agir sur la base de données probantes et à le faire avec ambition. Elle mobilisera les communautés et les dirigeants afin de promouvoir la durabilité de programmes adaptés et alignés sur les besoins et les priorités des personnes qui consomment des drogues, ainsi que la riposte au VIH au sens large. Toutes les contributions et tous les contenus seront pris en compte dans l'élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida.

Annexe 2. Thème proposé pour la 59e réunion du Conseil de coordination du programme (décembre 2026)

Titre : Traiter l'impact des réductions de financement sur les personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH et exposées au risque d'infection, ainsi que sur la riposte au VIH et au sida

Pertinence générale : en quoi ce thème est-il pertinent pour la riposte mondiale au sida ?

En 2025, la lutte contre le VIH a subi des coupes budgétaires drastiques, ce qui a eu de graves répercussions sur les personnes vivant avec le VIH, touchées par le virus ou exposées au risque de contamination.

Les données indiquent que la crise financière touche en premier lieu les personnes les plus vulnérables, à savoir les femmes vivant avec le VIH, les adolescentes et les jeunes femmes, ainsi que les populations clés et vulnérables, qui subissent de graves perturbations dans les services de soins, de traitement et de prévention.

L'ONUSIDA a averti que 4,2 millions de personnes supplémentaires mourront de maladies liées au sida au cours des quatre prochaines années et que 6,6 millions d'autres contracteront le VIH si les coupes budgétaires actuelles ne sont pas annulées. Les données provenant du Zimbabwe montrent déjà qu'au cours du premier semestre 2025, le nombre de personnes décédées du sida est passé à 5 932, après des années de baisse constante. D'ici à ce que ce segment thématique ait lieu en 2026, les données montreront probablement que les réductions budgétaires coûtent la vie à beaucoup plus de personnes.

Au-delà de leur impact sur les personnes, les coupes budgétaires ont également eu de profondes répercussions sur les systèmes de santé et les communautés, sur les réponses gouvernementales au VIH et sur les principales institutions mondiales, notamment l'ONUSIDA et ses coparrainants. Ce segment thématique sera l'occasion d'explorer ces répercussions, d'examiner comment nous nous sommes adaptés et d'identifier les actions futures nécessaires pour préserver notre objectif d'éradiquer le sida.

Réactivité : dans quelle mesure ce thème répond-il aux intérêts, aux préoccupations et aux besoins d'information d'un large éventail d'acteurs de la riposte mondiale au sida ?

Les acteurs à tous les niveaux de la riposte mondiale au VIH sont touchés par les récentes réductions de financement, qu'il s'agisse d'anciens bénéficiaires de fonds, qui ont été contraints de repenser leurs activités et leurs priorités pour s'adapter à la nouvelle réalité financière, ou d'institutions qui n'ont peut-être pas été immédiatement touchées, mais qui doivent désormais se réajuster dans un environnement externe profondément modifié.

Que les parties prenantes travaillent au niveau communautaire, national, régional ou mondial, elles ont des besoins fondamentaux et communs en matière d'information concernant l'impact des réductions budgétaires : quels services liés au VIH ont survécu (en tant que services autonomes ou intégrés au système de santé) ; lesquels ne sont plus disponibles ; combien de personnes sont touchées par ces changements ; et quelles populations ou quels lieux sont les plus durement touchés. Depuis les coupes budgétaires de début 2025, les informations de cette nature ont été rendues disponibles progressivement, mais de manière fragmentaire. Cette réunion thématique sera l'occasion, pour la première fois, de rassembler diverses informations et expériences provenant de différentes communautés, pays et régions, et d'offrir un espace unique de synthèse, afin d'obtenir une vue d'ensemble partagée au niveau mondial.

Au-delà des informations elles-mêmes, cette réunion thématique sera également l'occasion d'examiner comment les différents acteurs se sont adaptés, en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques. Elle permettra également d'examiner l'impact des efforts de mobilisation communautaire, de plaidoyer et de responsabilisation, en particulier ceux menés par les organisations communautaires et les organisations de femmes.

En outre, le segment thématique viserait à faire appel à des experts dans des domaines critiques afin d'explorer les voies à suivre. Ces domaines pourraient inclure, par exemple, le financement innovant, l'augmentation de l'espace budgétaire, la promotion des appels à l'allègement de la dette, les approches pour une intégration efficace et efficiente au sein des systèmes de santé et entre les maladies, ainsi que d'autres gains d'efficacité des systèmes de santé. La discussion s'appuierait également sur [les travaux de modélisation de l'OMS](#) concernant l'impact potentiel des réductions de financement sur la riposte au VIH, ainsi que [sur la prochaine évaluation à mi-parcours des stratégies mondiales du secteur de la santé en matière de VIH, d'hépatite virale et d'infections sexuellement transmissibles \(2022-2030\)](#), qui sera présentée à l'Assemblée mondiale de la santé en 2026. Ensemble, ces informations contribueraient à éclairer les discussions sur l'atténuation, la simplification et l'intégration au sein des systèmes de santé et du Programme commun en constante évolution.

Les études de cas de bonnes pratiques et les avis d'experts refléteraient les expériences et les connaissances à tous les niveaux, depuis les personnes vivant avec le VIH et les populations clés et vulnérables jusqu'aux chercheurs et universitaires, en passant par les gouvernements et les systèmes de santé nationaux, les bailleurs de fonds (y compris le Fonds mondial) et le Programme commun lui-même. Comme détaillé ci-dessous, le segment thématique mettrait fortement l'accent sur la manière dont les exemples de pratiques prometteuses et les connaissances spécialisées sur des solutions qui n'ont pas encore été pleinement explorées pourraient guider les discussions et les décisions du CCP sur les mesures à prendre à l'avenir, afin de comprendre et de traiter l'impact des réductions de financement.

Thème central : comment axer la réflexion sur ce thème afin de permettre un examen approfondi en une journée ?

Conformément à l'approche décrite dans les réponses aux questions ci-dessus et ci-dessous, la discussion peut s'articuler autour de trois axes principaux.

Le premier serait une synthèse des données et des preuves disponibles concernant l'impact des réductions budgétaires sur les personnes vivant avec le VIH et les populations clés et vulnérables, ainsi que sur la prestation de services et les systèmes à tous les niveaux de la riposte au VIH.

La deuxième partie du thème porterait sur la documentation des exemples existants de bonnes pratiques en matière de réponse aux coupes budgétaires, en mettant l'accent sur les recommandations de bonnes pratiques pouvant être développées ou appliquées dans d'autres contextes. Il peut s'agir, par exemple, de feuilles de route pour la durabilité et d'autres efforts visant à promouvoir la résilience à long terme dans la riposte au VIH.

Le troisième et dernier pilier explorerait des solutions qui n'ont pas encore été déployées dans la riposte au VIH, mais qui pourraient être essentielles pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Ces discussions devraient être soigneusement animées afin de susciter des propositions solides pouvant éclairer les mesures à prendre à l'avenir.

Champ d'action : Comment le thème aborde-t-il les mesures possibles et nécessaires à prendre dans le cadre de la riposte au sida, plutôt que des questions purement théoriques ou académiques ?

Comme indiqué ci-dessus, un segment thématique sur ce sujet devrait être soigneusement structuré et animé afin d'offrir un espace (dont le besoin se fait fortement sentir) pour identifier les mesures supplémentaires que les acteurs à tous les niveaux de la riposte au VIH pourraient devoir prendre afin de préserver notre objectif d'éradiquer le sida dans un environnement financier radicalement différent.

Ces mesures s'appuieraient sur des exemples concrets de bonnes pratiques, comme indiqué ci-dessus, en mettant l'accent sur l'invitation d'intervenants capables de décrire les mesures pratiques qui ont été prises et les avantages qui peuvent en être tirés.

Parallèlement, comme décrit ci-dessus, certaines présentations plus théoriques pourraient être nécessaires afin de faciliter l'exploration de solutions nouvelles ou innovantes qui n'ont pas encore été mises en œuvre dans la riposte au VIH. Il s'agit, par exemple, d'accroître l'espace budgétaire ou de promouvoir les appels à l'allègement de la dette afin de soutenir les systèmes de santé, ainsi que des recommandations issues des discussions en cours sur la réforme de l'architecture mondiale de la santé et la redéfinition de la santé en tant que bien public mondial, ainsi que d'autres thèmes appropriés. Bien que ces sujets puissent être plus théoriques, les intervenants seraient soigneusement sélectionnés afin de garantir qu'ils puissent apporter des recommandations pratiques solides à la discussion. Dans l'ensemble, le segment thématique devrait être soutenu par des animateurs de haut niveau, capables de susciter des propositions solides concernant les mesures possibles et nécessaires à prendre dans le cadre de la riposte au VIH.

[Fin du document]